

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL N° DNCMP/123/F/2019 POUR LA FOURNITURE D'UN OLEOSERVEUR D'AVITAILLEMENT D'AVIONS EN CARBURANT

Date de publication : 30 / 11 / 2018

Date d'ouverture des offres : 31 / 12 / 2018

1. Objet

Air Burundi lance un avis d'Appel d'Offres Ouvert International pour la fourniture d'un Oléoserveur pour son réseau hydrant de l'Aéroport International de Bujumbura dont les spécifications techniques sont reprises à la deuxième partie de ce dossier.

2. Financement du marché

Le marché sera financé entièrement sur fonds propres d'Air Burundi, exercice 2018-2019.

3. Spécification du marché

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert International (AOI) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

Le marché est en un seul lot.

Le marché est à exécuter dans un délai maximum de cent quatre-vingt **(180) jours calendaires**.

4. Conditions de participation

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales possédant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérées à l'article 161 du Code des Marchés publics.

5. Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu auprès d'Air Burundi sise au n°13 avenue du commerce à Bujumbura, Tél : +257 22 26 94 04, Fax : +257 22 223 452 ; moyennant le paiement de cinquante mille Francs burundais (50 000 BIF) à verser 50% au crédit du compte n° 701-0054201-01 ouvert à l'Interbank Burundi (IBB) au nom d'Air Burundi et 50% au crédit du compte N° 1101/001.04 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) au nom du Trésor Public. Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres, **dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.**

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à Air Burundi sise au n°13 avenue du commerce à Bujumbura, Tél : +257 22 26 94 04, Fax : +257 22 223 452 en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins **dix (10) jours** avant la date limite de remise des offres figurant au point 8.

6. Présentation des offres

Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission pour un montant de dix millions (BIF 10 000 000 BIF) ou son équivalent en Dollar Américain ou Euro.

Les offres devront être soumises à l'adresse mentionnée au point 8 ci-dessous au plus tard le 31/12/2018 à 9 heures. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendre une table de matières.

7. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de remise des offres.

8. Date limite de dépôt des offres

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 31/12/2018 à 9 heures précise, heure locale.

Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

9. Séance d'ouverture des offres

L'ouverture des offres aura lieu le 31/12/2018 à 9 heures 30 min, heure locale.

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants dans les enceintes d'Air Burundi sise au n°13 avenue du commerce à Bujumbura.

Conformément à l'article 22 alinéa 9 du Code des Marchés Publics, un cadre requis par l'Autorité Contractante auprès de la DNCMP peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport de déroulement de cette séance et donne une copie à l'Autorité Contractante. Il ne signe pas sur le procès-verbal d'ouverture des offres.

10. Les exigences en matière de qualification

a) Pour l'offre technique

1. Les preuves d'achat du dossier de cet Appel d'Offres portant le numéro du marché ;
2. La déclaration d'origine des fournitures suivant le modèle en annexe 3 ;
3. La déclaration de nationalité du soumissionnaire suivant le modèle en annexe 4 ;
4. Une attestation originale de non redevabilité de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) en cours de validité pour les soumissionnaires locaux ;
5. Une attestation de non redevabilité aux impôts et taxes, délivrée par l'Office Burundais des Recettes (OBR) en original pour les soumissionnaires locaux et en cours de validité;

